*Jon Balserak*: Establishing the Remnant Church in France. Calvin's Lectures on the Minor Prophets, 1556-1559 (Brill's Series in Church History; volume 50). Leiden: Boston, Brill, 2011. 224 p.

Cet ouvrage, qui se qualifie lui-même de « méditation », est consacré au rapport que Calvin entretient avec les figures des prophètes mineurs de l'Ancien Testament et au rôle que ces derniers ont joué dans la conception que le réformateur s'est forgée de sa propre fonction. Plus particulièrement, ce livre a pour projet de montrer comment les préoccupations de Calvin concernant le destin des Eglises réformées, de France avant tout, ont guidé sa lecture des livres des prophètes mineurs de l'Ancien Testament, qu'il commente dans les années 1556-1559, à partir de l'idée qu'il existe une grande « continuité » entre la situation de crise que vivent ces prophètes et celle que connaissent les contemporains du XVIe siècle. Après le premier chapitre qui sert d'introduction, le deuxième examine chronologiquement, de 1536 à 1556, les positions que prend Calvin sur la question de la définition de la « vraie » Eglise. Les textes calviniens de cette période sont analysés pour montrer comment ils se prononcent sur la distinction traditionnelle entre, d'une part, l'Eglise des vrais croyants et, d'autre part, l'Eglise des baptisés. Cette analyse parvient à la conclusion que Calvin adopte une position « plus sévère » vis-à-vis de Rome après l'interim de 1548. Intitulé « Audience and Context » et construit autour de la thèse qu'il existerait un rapport étroit entre les idées théologiques que Calvin élaborent entre 1536 et 1556 et le contexte particulier de la situation des réformés de France dont les Eglises sont alors en pleine construction, ce chapitre demeure en réalité centré sur les écrits du réformateur et n'étudie guère l'impact de la situation en France sur les transformations de la pensée de Calvin; il écarte également un élément contextuel pourtant essentiel : au moment où il rédige en latin la première édition de l'Institution de la religion chrétienne, Calvin ne pense pas en chef d'Eglise, mais en théologien. Son point de vue change en revanche à partir du moment où il est investi de responsabilités, c'est-à-dire à partir de 1538 et plus nettement encore à partir de 1542 lorsqu'il reprend la direction de l'Eglise de Genève. De manière caractéristique, il intègre alors davantage la discipline parmi les marques de la « vraie » Eglise alors qu'il jugeait auparavant cet aspect comme étant secondaire. La méthode suivie par l'auteur, trop centrée sur les textes, montre également ses limites dans le traitement de la question nicodémite : l'auteur présente la pensée de Calvin comme uniforme parce qu'il ne tient pas assez compte des polémiques qu'elle a provoquées et des réajustements auquel Calvin a dû procéder à la suite de ces polémiques. Les dernières pages du chapitre témoignent de la volonté de réintroduire des éléments de contexte, mais elles n'intègrent pas les travaux sur la répression du protestantisme en France et l'émergence d'une mémoire martyrologique parmi les réformés de France (Monter, El Kenz, Lestringant...). Le troisième chapitre montre que Calvin a acquis la conviction que la providence divine suscite en son temps des figures prophétiques comme au temps de l'Ancien Testament et qu'il considère son action d'interprète de la Bible et son rôle de réformateur ecclésiastique comme étant similaire à celle des prophètes vétéro-testamentaires. On est là au cœur de l'ouvrage. Ce chapitre est complété par les deux suivant qui mettent véritablement en œuvre le projet annoncé, celui d'une étude de la lecture donnée par Calvin des prophètes mineurs, comme occasion d'une réflexion sur cette communauté de croyants en quelque sorte résiduelle, celle du petit nombre, qui constitue, aux yeux du réformateur, l'expression véritable de l'Eglise.